MARTIGNY - MYE19 EN ANNEXE DE CE RAPPORT

COIN DE LA VILLE

Construction d'un parking souterrain

Fouilles d'urgence (hiver 2018-2019)



Fabien Maret Manuel Andereggen

décembre 2020

TABLE DES MATIÈRES - MYP19	
FICHE SIGNALÉTIQUE	3
1. CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION	4
2. DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION	4
3. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE	5
4. RÉSUMÉ DES DÉCOUVERTES	5
5. SUBSTRAT NATUREL ET DYNAMIQUE SÉDIMENTAIRE	6
6. PRÉSENTATION DES DÉCOUVERTES	7
6.1 En périphérie de la ville gallo-romaine	7
6.2 Phase 1A (milieu 1 ^{er} siècle apr. JC.)	8
6.3 Phase 1B (2 ^e moitié 1 ^{er} siècle)	9
6.4 Phase 1C (2 ^e siècle)	10
6.5 Phase 1D (2 ^e -3 ^e siècles)	12
6.6 Phase 1E (Bas-Empire / Antiquité tardive)	12
6.7 Phase 2	14
6.8 Phase 3 (Moyen Age – Epoque moderne)	15
6.9 Phase 4 (Epoque moderne)	17
6.10 Phases 5 A-B (19 ^e -20 ^e siècle) et phase 6 (21 ^e siècle)	22
7. UN PREMIER BILAN	23
8. BIBLIOGRAPHIE	24
ANNEXES	25
Liste des unités de terrain (UT)	26
Liste des relevés	53
Listes des ensembles archéologiques (Complexes (K))	56
RELEVÉS 1 À 17	59
Photo couverture : Vue générale de la fouille. Au centre, les bâtiments B2 et B3. Vue er du nord-ouest.	n direction

TABLE DES MATIÈRES - MYE19	79
FICHE SIGNALÉTIQUE	80
CONTEXTE DE L'INTERVENTION	81
RÉSUMÉ DES DÉCOUVERTES	81
ANNEXES Liste des unités de terrain (UT) Liste des relevés Listes des ensembles archéologiques (Complexes (K))	83 86 87

FICHE SIGNALÉTIQUE

Commune : Martigny

Lieu-dit : Coin de la Ville

District : Martigny

Chantier : Chantier Parking Coin de la Ville

Sigle: MYP18-19

Coordonnées : CNS 1325 : 2'571'981 / 1'105'482 ; altitude : environ 472 m.

Superficie explorée : environ 4'500 m²

Parcelle: No 1852

Objet : Construction d'un parking souterrain et démolition de bâtiments

Intervention: du 13 novembre au 7 décembre 2018 ; puis du 10 janvier au 8 mars 2019

Maître de l'ouvrage : VDC Sàrl

Coordination : Office cantonal d'Archéologie (OCA)

Mandataire: TERA Sàrl, Sion

Equipe: Marie-Paule Guex et Fabien Maret (archéologues responsables) ; Manuel Andere-

ggen, Ludovic Bender, Mauro Cuomo, Virginie Ecoffey, Romaine Napi, Bénédicte Oulevey (archéologues); Marianne de Morsier (dessinatrice); Miguel Alvarez (fouilleur expérimenté); Paulo Cravo, Nicola Nicevski, Antoine Tissières (ouvriers).

Contexte : Périphérie de la ville antique de Forum Claudii Vallensium

Datation : époques romaine, médiévale et moderne

Crédit des illustrations : Dessins : M. de Morsier Moret

Photographies: bureau TERA Sàrl, 1950 Sion, sauf indications contraires

Mise en page : Carole Meylan (Bureau Tera Sàrl)

La documentation ainsi que le mobilier archéologique sont déposés provisoirement auprès du mandataire.

1. CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION

Le projet de construction d'un garage souterrain à l'emplacement d'un jardin public entre les rues de la Délèze et du Simplon à Martigny, au lieu-dit Coin de la Ville, a nécessité l'organisation de fouilles archéologiques au cours de l'hiver 2018-2019 (**Fig.1-2**). La parcelle impactée se situe en effet à proximité immédiate de l'*insula* 16, l'un des quartiers de la ville antique de *Forum Claudii Vallensium*. Un mandat pour une fouille de trois mois a ainsi été octroyé par l'Office cantonal d'Archéologie au bureau TERA Sàrl, à Sion.

2. DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION

Pour des raisons de planification des travaux d'excavation, les fouilles se sont déroulées en trois étapes (secteurs 1 à 3) (**Fig.3**). Situé à l'est, le secteur 1 a été exploré entre les mois de novembre et décembre 2018. La zone sud, comprenant plusieurs bâtiments maçonnés, a été fouillée sous tente au cours des mois de janvier et février 2019 (secteur 2). Enfin, au nordouest, le secteur 3 a fait l'objet d'une fouille d'urgence entre les mois de février et mars 2019. Hormis la céramique, analysée par M.-A. Haldimann en 2019¹, l'étude du mobilier reste à faire (métal, faune, verre, lithique). L'ouverture d'une tranchée en septembre 2019 (chantier Sinergy) à 50 m au nord-ouest du garage souterrain en construction a également fait l'objet d'un suivi archéologique. Le compte-rendu succinct de cette intervention est joint en annexe à la fin du rapport.



Fig.1 – Vue aérienne de la fouille (Office cantonal d'archéologie, décembre 2018).



Fig.2 – Vue générale de la fouille (Office cantonal d'archéologie, décembre 2018).



Fig.3 – Martigny, Coin de la Ville (MYP19). Plan de situation de la fouille de 2019 avec les différents secteurs.

¹ Fiches manuscrites et fichier Excel de M.-A. Haldimann remis à l'Office cantonal d'Archéologie. Nous le remercions également pour la relecture du texte.

3. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Le secteur exploré en 2019 se situe en périphérie du tissu urbain de la ville antique de Martigny (**Relevé 1**)² et à proximité de l'*insula* 16, dont une partie a été fouillée en 1986 et 1987 (**Fig.4**)³. Des tombes à incinération datant du milieu du 1^{er} siècle de notre ère constituent les plus anciennes traces d'occupation dans ce secteur. Des bâtiments maçonnés, dont on ignore la fonction, sont édifiés au 2^e siècle et sont occupés jusqu'au cours du 3^e siècle. Au cours de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Age, deux cabanes semi-enterrées et dix-huit tombes à inhumation sont aménagées dans les ruines romaines. L'angle nord-ouest de l'*insula* 17 ainsi que l'égout romain maçonné de la *Rue de la Basilique*, entre les *insulae* 16 et 17, ont été fouillés en 2001 et 2002⁴. Repéré en 1981, ce dernier succède à un égout plus ancien⁵.

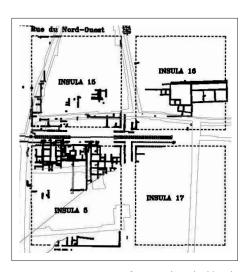


Fig.4 – Plan de l'insula 16, l'un des quartiers de la ville antique de Martigny (Office cantonal d'Archéologie, état 2020).

4. RÉSUMÉ DES DÉCOUVERTES

Une route, construite probablement durant la première moitié du 1^{er} siècle de notre ère, dans le prolongement nord-est de la *Rue de la Basilique*, constitue, avec des traces d'occupation diffuse, l'occupation la plus ancienne (phase 1A). Une seconde route, orientée sud-est nord-ouest, est aménagée par la suite le long de la limite nord-est de l'*insula* 16 (phase 1B). Deux maçonneries matérialisant la limite de l'une des propriétés du quartier sont ensuite construites (phase 1C). Durant la phase 1D, le bâtiment **B1**, apparemment isolé, est construit en dehors du tissu urbain, à proximité de l'*insula* 16. Ce bâtiment subit quelques transformations et est occupé jusqu'au 4^e siècle, voire au début du 5^e siècle (phase 1E). Après l'abandon du quartier, les murs ont probablement été récupérés. Deux tombes à inhumation en pleine terre sont aménagées au cours du haut Moyen Age (phase 2).

Le bâtiment **B2**, dont la cave est partiellement conservée, est construit peut-être déjà au Moyen Age (phase 3A). Durant la phase 3B, une annexe est aménagée contre sa façade nord-ouest. Des activités agricoles et pastorales se sont peut-être développées aux alentours de ce bâtiment isolé. Sa façade sud-est est flanquée à l'Epoque moderne d'un nouvel édifice, qui dispose de plusieurs locaux et probablement aussi d'un étage, le bâtiment **B3** (phase 4). L'intérieur du bâtiment **B3** subit de nombreuses transformations jusqu'à la fin de la phase 5. Un puits et un canal maçonné sont également liés à ce groupe de bâtiments.

Intercalée entre les phases 4 et 5, une succession d'anciens bras de rivière a été observée dans la partie sud-est de la fouille (dépôts naturels **5**). Ce phénomène naturel est peut-être à rapprocher de la débâcle du glacier du Giétroz, survenue en 1818.

Le quartier subit ensuite un important réaménagement. Le bâtiment **B2**, peut-être déjà désaffecté depuis longtemps, est démantelé et sa cave remblayée (phase 5). La partie nord-ouest du bâtiment **B3** est démolie, tandis que la partie située le long de la rue de la Délèze subsiste. Les terrains alentours sont transformés en vergers et le bâtiment **B4** est construit dans la première moitié du 20^e siècle. Le complexe sportif du Midi et le parc public sont aménagés au début du 21^e siècle (phase 6). Le tableau ci-dessous résume et synthétise les six phases d'occupation (**Tableau 1**)⁶.

WIBLÉ 2008.

³ Wiblé 1988, pp.208-211.

⁴ Wiblé 2002, pp.298-305.

⁵ Wiblé 1988, pp.208-211.

Les couches et les structures (UT) figurées en gras sont illustrées. Les couches et les structures qui ne sont pas indiquées en gras figurent uniquement dans les listes et sur le diagramme chrono-stratigraphique en annexe. Les plans de phase ainsi que les profils figurent également en fin de rapport, dans les annexes.

Phases	Dépôts naturels	Description	Datation	Fouilles 1986-1987
PHASE 6		Parc public et complexe sportif.	21e siècle	
PHASE 5		Bâtiment B3 et bâtiment B4 (=chalet). Vergers.	19e - 20e siècle	
dépôts natur	els ⑤	Succession d'anciens bras de rivière et présence localisée de dépôts alluviaux (= débâcle du Giétroz?).		
PHASE 4		Bâtiment B3. Nouvelle annexe au bâtiment B2. Vergers, canalisation et puits.	Epoque moderne	
PHASE 3B		Annexe au bâtiment B2.	Moyen Age / Epoque	
PHASE 3A		Bâtiment B2 et anciens prés (?).	moderne	
PHASE 2		Tombes à inhumation dans les ruines romaines.	haut Moyen Age	Tombes à inhumation et bâtiments en matériaux légers
PHASE 1E		Le bâtiment B1 perdure ainsi que peut-être une partie de l'insula 16.	Bas-Empire / Antiquité tardive	
PHASE 1D		Bâtiment B1. La route 2 perdure.	2e-3e siècle AD	Bâtiments maçonnés de l' <i>insula</i> 16
PHASE 1C		Réfection de la route 2 et construction de la limite maçonnée de l' <i>insula</i> 16. La route 1 est progressivement abandonnée.	2e siècle AD	
dépôts natur	els 4	Alluvions fines.		
PHASE 1B	dépôts naturels 3	Route 2. La route 1 perdure.	2e moitié 1er siècle AD	
dépôts nature	els 2	Alluvions fines.		
PHASE 1A		Route 1 et occupation diffuse.	milieu 1er siècle AD	Tombes à incinération
dépôts nature	els 1	Alternance d'alluvions fines et grossières.		

Tableau 1 – Martigny, Coin de la Ville. Tableau synthétique des phases.

5. SUBSTRAT NATUREL ET DYNAMIQUE SÉDIMENTAIRE

· Le cône de déjection de la Dranse

Les premières occupations anthropiques observées dans le secteur remontent à la période romaine (phase 1A) (**Relevé 2** à **Relevé 7**). Elles se sont établies sur une succession d'alluvions fines et grossières formant le cône de déjection de la Dranse (dépôts naturels 1). Des paléosols (054, 563, 614) de même que des anciens cours d'eau ou ruisseaux (041, 055, 565, 621) sont parfois présents parmi ces dépôts.

Dépôts naturels 2 à 4

De la phase 1A à la phase 1C, des dépôts fins et localisés, constitués de silt, d'argile ou de sable, se sont formés en contrebas et à la surface des **routes 1** et **2** ou dans la dépression fossile laissée par le fossé de la route 1 (**418**) (dépôts naturels **2** à **4**). Ces dépôts proviennent probablement des eaux de ruissellement ou de la stagnation des eaux de pluie.

· Anciens bras de rivière à la fin de l'Epoque moderne

Une succession d'au moins cinq bras de rivière (**758**), au creusement irrégulier et d'une profondeur minimale de 1 m, a été observée dans la partie sud-est de la fouille (dépôts naturels **5**). Leur niveau d'insertion stratigraphique se situe entre les phases 4 et 5, soit vers la fin de l'Epoque moderne. Comme un seul bord a été observé sur un tronçon long de moins de 5 m, leur orientation exacte reste hypothétique. Ils se situent dans le prolongement des bras de rivière qui ont détruit les ruines romaines des *insulae* 5, 8 et 9⁷ (**Relevé 1**). Bien qu'il n'existe pas de liens directs entre eux, leur position dans la fouille de 2019 ainsi que de grandes similitudes dans les sédiments de comblement laissent penser qu'il s'agit des mêmes bras de rivière. La débâcle du glacier du Giétroz en 1818 pourrait en être à l'origine.

⁷ WIBLÉ 2013, pp.352-358; PACCOLAT, MARET 2017, pp.5-6.

6. PRÉSENTATION DES DÉCOUVERTES

6.1 En périphérie de la ville gallo-romaine

Les couches et les structures les plus anciennes mises au jour lors des fouilles de 2019 sont localisées au nord-est de l'insula 16 et datent de l'époque romaine (**Relevé 4**). Comme aucune trace d'un quartier situé au-delà de l'insula 16 n'a été repérée, le tissu urbain ne semble pas s'étendre au-delà. Le quartier est longé au sud-ouest par la Rue des Artisans et au sud-est par la Rue de la Basilique. Bordée de portiques, la Rue de la Basilique est large d'environ 8 m (portiques non compris). Elle est équipée d'un égout central maçonné et enterré. Signe de son importance, le fossé nord-ouest de la rue a parfois coupé la Rue des Artisans. L'angle occidental de l'insula 17 est également protégé par des dalles servant de chasse-roues. La Rue de la Basilique est sans doute l'une des rues principales de ce secteur de la ville romaine⁸.

Le plan des maçonneries de l'insula diverge légèrement de ses limites supposées et lui confère ainsi un plan légèrement trapézoïdal⁹. Jusqu'à ce jour, l'angle oriental de l'insula 16, localisé sous l'actuelle Rue de la Délèze, n'a fait l'objet d'aucune investigation archéologique. Pour ce secteur, la compréhension de la périphérie de la ville gallo-romaine est tributaire de l'étude des données de terrain de l'insula 16, qui reste à réaliser¹⁰.

Le réseau viaire pourrait être la cause de l'irrégularité du plan de l'insula 16. Deux hypothèses en découlent :

- La route 1 est le prolongement nord-ouest de la *Rue de la Basilique*. Dans ce cas, le premier égout maçonné découvert en 2002, non daté, pourrait lui être contemporain. On ignore comment se prolongeait l'égout au-delà de la ville.
- La route 1 est une voie secondaire obliquant vers le nord-ouest après s'être séparée de la Rue de la Basilique, qui, elle, se poursuit en direction du nord-est.

Des structures liées au rite de l'incinération ont été découvertes dans la partie centrale de l'insula 16 en 1986-1987¹¹. Antérieures aux premières constructions maçonnées, elles datent du milieu du 1^{er} siècle de notre ère. Une autre fosse, datée de la seconde moitié du 1^{er} siècle de notre ère, a également été mise au jour en 2003 lors des travaux de construction de la Salle du Midi¹². Daté du premier quart de notre ère, l'un des comblements du fossé de la rue séparant les *insulae* 17 et 18, rend plausible l'hypothèse d'un aménagement antérieur du réseau orthogonal d'une partie de la ville antique¹³. La fondation de la ville antique de Martigny est datée actuellement entre 41 et 47 après J.-C¹⁴. Deux hypothèses peuvent rendre compte de la présence dans l'*insula* 16 de structures liées au rite de l'incinération :

• La présence d'une nécropole à incinération à l'emplacement de l'insula 16 peut signifier que ce secteur se situe en dehors du tissu urbain, qui n'aurait comporté à l'origine que 15 insulae. La ville se serait développée vers le nord-est au cours du 1^{er} siècle de notre ère par la construction des insulae 16, 17 et 18.

⁸ Wiblé 2002, pp.302-303.

⁹ L'angle sud de l'insula 16 semble régulier (WIBLÉ 2002, pp.298-305).

Après une rapide recherche dans les coordonnées topographiques de la fouille de 1986-1987, la divergence d'orientation semble ne pas être due à une erreur de topographie.

¹¹ WIBLE 1988. Comme ces structures n'ont pas fait l'objet d'une élaboration, ni leur nombre ni leur emplacement exact ne sont connus. Une partie des structures ne sont pas alignées le long de la route 1, fouillée en 2019.

Données de terrain non élaborées. Wiblé 2003, pp.391-392.

¹³ PACCOLAT, MARET 2018, p5.

¹⁴ Wiblé 2008, pp.27-28.

• L'insula 16 aurait fait partie intégrante du tissu urbain, qui aurait comporté, dès sa fondation, 18 insulae. Les structures liées au rite de l'incinération dans l'insula 16 auraient été installées dans un secteur encore non construit, mais déjà acquis par un ou plusieurs propriétaires.

6.2 Phase 1A (milieu 1er siècle apr. J.-C.)

· La route 1

Observée dans le secteur 1, la route 1 (**103**) suit une orientation sud-ouest / nord-est (**Relevé 8**). D'une largeur minimale de 6,50 m et d'une puissance de 0,45 m au maximum, elle est formée d'une succession de recharges compactes et indurées, constituées principalement de petits galets et de graviers, parfois mélangés à du silt, pouvant contenir des fragments de tuile, du mortier fusé ou encore quelques tessons de céramique (**Fig.5**). Elle a été observée de manière discontinue sur une longueur d'au moins 57 m.



Fig.5 – La route 1 (103) est constituée d'une succession de remblais faits de graviers et de petits galets (phase 1A). Vue en direction du nord.

Son côté sud-est, situé en grande partie sous l'actuelle rue de la Délèze, est bordé par un fossé (418), profond d'environ 1 m et large d'environ 1,20 m. A cet endroit, la route est large d'environ 6,60 m. Le fossé est progressivement comblé par une succession de sables et de silts gris clair ou gris vert, contenant des graviers et des galets, mais pas de mobilier archéologique (417, 430). Au nord-ouest, la route est délimitée par un fossé (383), large de 1,80 m et profond d'environ 0,40 m, observé sur une longueur d'un peu plus de 3 m. Il présente des traces de curage (400). Le fossé est remplacé en direction du nord-est par un talus formé par les remblais de voirie. La céramique qui en provient ne permet pas de dater avec précision l'installation de la route 1. L'étude du mobilier métallique (monnaies et clous de chaussure) apportera peut-être quelques précisions.

A l'ouest de la route 1, près de l'insula 16, des traces d'occupation diffuse ont été repérées. Elles sont matérialisées notamment par la présence de deux structures en creux (674, 678). Une couche de silt grisâtre, contenant des fragments de tuile (612), un niveau diffus de bois calciné (699) et une couche de pierres roulées mêlées à du silt compact (698) sont liées au piétinement et à des activités non caractérisées.

6.3 Phase 1B (2e moitié 1er siècle)

Réfection de la route 1 (103)

L'érosion de la chaussée a nécessité la mise en place de nouveaux remblais constitués d'un mélange compact et induré de sable, de graviers, de galets ou encore de silt en faible quantité, contenant parfois des fragments de tuile et des tessons de céramique. La rareté du mobilier archéologique ne permet pas de dater avec précision les différents remblais de voirie. Les fossés **418** et **383** sont progressivement comblés par des dépôts fins et ne semblent plus être entretenus après la phase 1B.

Des couches compactes contenant des graviers, des galets, des éclats de pierre, des fragments de tuile ou encore des nodules de mortier, correspondent à la dernière utilisation de la route et à l'érosion de sa surface¹⁵. Le mobilier archéologique est rare et indique que la chaussée est utilisée au moins jusqu'au cours du 3^e siècle de notre ère¹⁶.

· Aménagement de la route 2 (485)

La route 2 est construite le long de la limite nord-est de l'insula 16 suivant une orientation générale sud-est / nord-ouest (**Relevé 9**; **Fig.6**). On ignore si elle est contemporaine des premiers bâtiments maçonnés observés dans l'angle sud-est de l'insula. Les remblais de voirie sont constitués d'une succession de couches compactes et indurées faites d'une quantité variable de galets, de pierres roulées, de graviers et de sable mélangés à du silt, contenant parfois des pierres anguleuses, des fragments de mortier ou encore des fragments de tuile. La route 2 a été observée en discontinu sur une longueur d'au moins 47 m. Seul son côté nord-est se trouve dans la zone fouillée. La route longe l'insula 16 et pourrait présenter une largeur de 8 à 9 m. Son érosion a nécessité un entretien régulier par l'apport de nouveaux remblais¹⁷.



Fig.6 – La route 2 (485) est construite au cours de la phase 1B. A l'instar de la route 1, elle est faite de remblais successifs de graviers et de petits galets. Vue en direction du sud-est.

¹⁵ Couches: 023, 104, 105, 154, 156 à 158, 161, 403.

¹⁶ Couches 104 (K9615) et 105 (K9616).

¹⁷ Remblais: 571, 657, 665, 677, 700, 706.

Le côté nord-est de la route est bordé par le fossé **760**, qui a été régulièrement curé et nettoyé, comme en témoignent des creusements successifs¹⁸. Large de 0,80 m à 1,80 m au maximum, il a été observé en discontinu sur une longueur minimale de 42 m. Son creusement, profond de 0,30 m à 0,40 m, présente un profil en auge ou en cuvette évasée. Les comblements du fossé sont constitués de silts ou de sables fins, présentant parfois des traces d'oxydation provoquées par l'écoulement ou la stagnation de l'eau¹⁹. Les comblements successifs n'ont livré aucun artefact. Cette absence pourrait s'expliquer par le fait que le fossé n'a pas servi d'égout à ciel ouvert, comme, par exemple, pour le fossé de la rue séparant les *insulae* 16 et 17²⁰.

Le mobilier archéologique récolté dans les premiers remblais de voirie est peu abondant. La céramique n'offre qu'une datation large comprise entre le 1^{er} et le 2^e siècle de notre ère²¹. Ils n'ont livré ni monnaies ni clous de chaussure. La situation de la route 2, aménagée à l'extrémité de la ville, ainsi que les façades sud-est dépourvues de portiques de l'*insula* 16, pourraient indiquer qu'il s'agit d'un chemin de desserte pour le quartier.

6.4 Phase 1C (2^e siècle)

6.4.1 L'insula 16

· Construction ou agrandissement des bâtiments maçonnés de l'insula 16?

On ignore la période exacte de construction des premiers bâtiments maçonnés de l'insula 16 (**Relevé 10**). Ils pourraient être construits au cours du 2^e siècle²² et subissent par la suite des transformations intérieures²³. Un *ambitus* axé nord-ouest / sud-est matérialise la limite séparant deux propriétés²⁴. Faute d'une analyse détaillée des maçonneries, la contemporanéité des bâtiments appartenant aux deux propriétés demeure hypothétique.

· La propriété sud-est

Etablie dans l'angle oriental de l'insula 16, la propriété sud-est se situe en partie sous l'actuelle rue de la Délèze. Elle est pourvue de nombreux locaux, dont on ignore la fonction. L'analyse de ce bâtiment reste à faire.



Fig.7 – Les murs M493 et M656 appartiennent à l'une des propriétés de l'insula 16 (phase 1C).

· La propriété nord-ouest

Seul le mur de façade sud-est de cette propriété a été mis au jour lors des fouilles de 1986-1987. En 2019, les murs M493 et M656, mis au jour en limite nord-ouest de la fouille, présentent une orientation légèrement différente par rapport aux bâtiments de la propriété sud-est de l'insula 16 (Fig.7). Le talus formé par le remblai de voirie 677 a été remblayé pour faciliter la construction des murs. Un niveau de circulation matérialisé par quelques fragments de tuile, des graviers, des gravillons et quelques nodules de mortier mélangés à du silt gris brun verdâtre (702), a été repéré dans le coin formé par les murs M493 et M656. Il n'est pas possible de dire s'il s'agit d'un bâtiment ou d'une cour intérieure.

¹⁸ Multiples creusements du fossé : 510, 528, 596, 653, 693.

¹⁹ Comblement du fossé 510 : 520, 529 à 532, 575, 576, 645, 652, 672, 673, 682, 683, 692.

PACCOLAT, MARET 2018.

²¹ Couches 650 (K9704) et 651 (K9705).

²² Wiblé 1988, p.210.

²³ Wiblé 1988, Pl.II.

²⁴ Wiblé 1988.

6.4.2 Réfection de la route 2

Il n'est pas impossible que le développement de l'insula 16 ait nécessité la réfection de la voirie. Le long du bord nord-est de l'insula 16, le fossé **760** est comblé et le muret en pierres sèches **M590**, haut d'environ 0,35 m, est construit le long de la chaussée (**Fig.8**). Le renforcement du bord de la chaussée à la hauteur des murs **M493** et **M656** pourrait être dicté par une bifurcation conduisant à l'intérieur de la propriété nord-ouest de l'insula 16. Au-delà de la route 2, la présence de rares fosses (**537**, **535**) signale également des activités indéterminées en périphérie de la ville. La rareté du mobilier archéologique n'autorise qu'une datation comprise entre le 2^e et le 3^e siècles²⁵.



Fig.8 – Le muret en pierres sèches 668 succède au fossé 760 et forme le bord nord-est de la route 2. Vue en direction du sud-est.

6.4.3 Abandon progressif de la route 1 (103)

Des couches de silt contenant une faible quantité de graviers et plus rarement des galets, des éclats de pierre, des fragments de tuile ou des nodules de mortier, marquent sa dernière utilisation et l'érosion de sa surface²⁶. Le mobilier archéologique récolté est rare et indique que la chaussée est utilisée au moins jusqu'à la fin du 2^e siècle, voire au début du 3^e siècle de notre ère²⁷.

Faute d'entretien, un paléosol se forme progressivement (287, 311, **420**) dans la dépression fossile laissée par le fossé **418**. Les nombreuses traces de végétation (racines) indiquent que le terrain reste en friche. La surface de la route 1 est progressivement recouverte par différentes couches, qui restent souvent difficiles à interpréter (remblais, niveaux de circulation ou dépôts naturels)²⁸. Les tronçons encore visibles ont servi à des activités non caractérisées. Dans la

²⁵ Couches: 591, 647, 655, 689.

²⁶ Couches: 023, 104, 105, 154, 156 à 158, 161, 403.

²⁷ Couches 104 (K9615) et 105 (K9616).

²⁸ Couches 011, 012, 014, 051, 068, 069, 169.

partie nord-est de la route, des fosses de fonction indéterminée²⁹ alternent avec des remblais et des niveaux de circulation, sans qu'il ne soit possible d'en établir une chronologie précise (phases 1C à 1E). Bien que les structures ne soient pas toutes contemporaines, elles semblent former un alignement, qui respecte l'orientation de l'ancienne route 1 et qui matérialise peut-être une limite de parcelle (phases 1C à 1E).

6.5 Phase 1D (2°-3° siècles)

6.5.1 Le bâtiment B1



Fig.9 – Vue générale du bâtiment B1 (Phase 1C). Seul l'angle nord du bâtiment B1 a pu être fouillé. Vue en direction du sud-ouest.

Hormis les murs marquant la limite nord-est de l'*insula* 16, le bâtiment **B1** est l'unique bâtiment d'époque romaine repéré dans le secteur (**Relevé 11** et **Fig.9**). Ce bâtiment isolé est manifestement construit en dehors du tissu urbain, à proximité de la *Rue de la Basilique* et de l'ancienne route 1. Au cours de la phase 1D, le sol en mortier est refait à deux reprises (états 1 et 2).

Le bâtiment **B1** est construit dans la dépression fossile laissée par le fossé **418** (route 1). Le terrain en friche a nécessité d'être assaini par l'apport de remblais servant aussi de niveau de circulation³⁰. Seul l'angle nord du bâtiment, formé par les murs **M315** et **M316**, a été fouillé (dimensions intérieures minimales : 2,20 m sur 4 m). L'intérieur du bâtiment est nivelé par l'apport de remblais (409, 410) avant la pose du radier

392 sur lequel est coulée la chape de mortier **391** (état 1). Il n'en subsiste que des lambeaux usés et érodés. Probablement déjà au cours de la même phase, il est remblayé (390), puis remplacé par un nouveau sol en mortier (**320**) (état 2). D'une épaisseur de 4 à 6 cm, le sol **420**, à la surface lissée, remonte légèrement contre les parois du local.

Le plan d'ensemble de l'édifice demeure inconnu. A sud-est, des maçonneries découvertes anciennement pourraient également en faire partie³¹. Les restes disloqués des murs **M315** et **M316** (317, 307) indiquent une hauteur du bâtiment d'au moins 3 m. Aucun aménagement intérieur n'a été observé. Les hypothèses concernant sa fonction sont nombreuses : habitat, entrepôt ou encore *fanum*. Sa datation entre 150 et 250 repose sur la céramique provenant du remblai 410 (K9670) et du radier de sol **392** (K9667). La fonction primaire de la fosse **434**, creusée à proximité immédiate du bâtiment, demeure inconnue. La présence d'une importante quantité d'ossements fauniques dans son comblement (752) semble indiquer qu'elle a servi dans un second temps de dépotoir.

6.6 Phase 1E (Bas-Empire / Antiquité tardive)

Alors que la route 2 semble ne plus être entretenue, le bâtiment **B1** est toujours occupé et subit quelques légères transformations (**Relevé 12**). Il pourrait avoir été occupé jusqu'au Bas-Empire. On ignore si tous les bâtiments de l'*insula* 16 subsistent encore au cours de cette période.

²⁹ Fosses 015, 110, 166 et 173.

³⁰ Remblais 286, 308, 309, 310, 313, 405, 414, 731, 736.

³¹ Wiblé 2002, p.300, Fig.5.

6.6.1 La route 2

L'absence de nouveaux remblais de voirie au cours des phases 1D et 1E indique soit que la route 2 ne nécessitait pas d'entretien, soit qu'elle a été progressivement abandonnée. La surface de la chaussée est matérialisée par des couches de silt plus ou moins argileux, sableux ou gravillonneux, gris brun à gris foncé, compact, contenant quelques petites pierres anguleuses et quelques petits galets, plus rarement des petits fragments de mortier et de tuile (570, 633, 659, 741). Ces couches, qui n'ont livré aucun artefact, sont caractérisées par des limites peu claires et une surface irrégulière. Elles correspondent sans doute à l'érosion de la route avant son abandon définitif. Le muret **M590**, qui constituait le bord sud-est de la route, se disloque progressivement.

6.6.2 Le bâtiment B1

· Réfection du sol et dernière occupation du bâtiment

Une couche de faible puissance (environ 5 cm), faite de silt sableux, légèrement gravillonneux, brun beige, présentant des traces rougeâtres de rubéfaction (319), recouvre le sol **320** (état 3)³². Elle correspond probablement à une couche liée à la fois au piétinement et à la dernière occupation du bâtiment avant sa destruction. La couche 319 pourrait également signaler que le bâtiment **B1** est alors affecté à d'autres fonctions.

• Une occupation du bâtiment B1 jusque dans la première moitié du 5e siècle ?

Au nord du bâtiment, une couche de silt légèrement sableux, gris à bleu verdâtre, contenant quelques graviers, du mortier fusé et des fragments de tuile (350), matérialise la dernière fréquentation des alentours du bâtiment **B1** avant sa destruction. Cette couche est directement scellée par les restes disloqués des murs **M315** et **M316** (307, 317). La couche 350 a livré

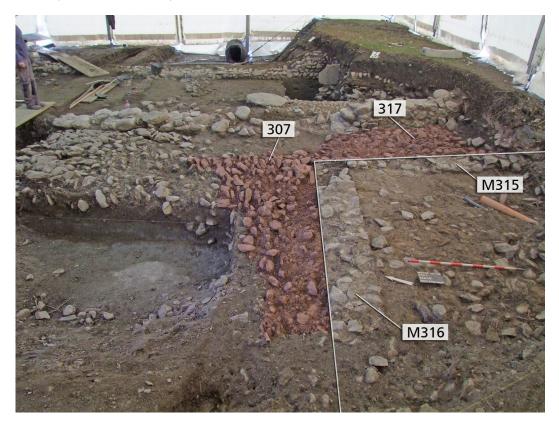


Fig.10 – Le bâtiment B1 en cours de fouille. Au pied des murs M315 et M316, les murs effondrés 317 et 307. Vue en direction de l'est.

La présence de pierres diverses, de fragments de tuile et de mortier provient probablement d'une contamination par la couche de démolition 318. Il n'a pas toujours été possible lors de la fouille de distinguer les couches 318 et 319. Le mobilier archéologique a donc été regroupé dans un seul complexe (K9650) (TPQ 230 AD).

notamment de la céramique datée entre la fin du 4° siècle et la première moitié du 5° siècle (K9658). Sans pouvoir attester une utilisation du bâtiment **B1** au début du 5° siècle, il est probable qu'il était alors toujours visible. Il n'est pas possible de déterminer si l'effondrement des murs est dû à la vétusté du bâtiment ou à un acte intentionnel (**Fig.10**). La rareté de la céramique provenant de la démolition du bâtiment ne permet pas de dater précisément sa destruction.

6.6.3 Démolition des bâtiments de l'insula 16

L'abandon, puis la démolition des différents bâtiments de l'insula 16 ne peut être daté avec exactitude³³. Le fort arasement des murs **M493** et **M656** ainsi que la faible couche démolition (696) signalent qu'ils ont été en grande partie récupérés. L'absence de mobilier archéologique ne permet pas de datation.

6.7 Phase 2

A partir du haut Moyen Age, le secteur est progressivement recouvert par des couches souvent difficiles à interpréter : remblais ou anciens prés, voire dépôts naturels³⁴. Leur formation s'est probablement prolongée jusqu'au début de la phase 3, comme l'indiquent deux datations au radiocarbone (252)³⁵. Une partie des murs ruinés de l'*insula* 16 étaient vraisemblablement encore visibles durant cette période. Une trentaine de tombes à inhumation, fouillées en 1986 et 1987, ont été implantées le long des murs romains³⁶. Deux d'entre elles ont été datées au



Fig.11 – Au premier plan, la tombe à inhumation 489 (phase 2). A l'arrière-plan, la route 2 (485) (phase 1). Vue en direction du sud-est.

Le mobilier archéologique n'a pas été analysé. Une datation du 3^e siècle avait été proposée de manière provisoire (WiBLÉ 1988, p.210).

Certaines d'entre elles sont faites de silt argileux, sableux ou gravillonneux, brun gris, compact, contenant en quantité variable des pierres diverses, des éclats de pierre, des fragments de tuile et de mortier ou des graviers (021, 050, 131, 143, 144, 165, 252, 363, 747. 748); d'autres sont faites de silt argileux, brun gris à brun verdâtre, meuble, contenant quelques galets et présentent parfois des traces d'oxydation brun rouille et des nodules de bois calciné (285, 368, 515, 518, 407, 707); enfin, quelques couches sont faites d'un amas de pierres diverses, mêlées à du silt sableux ou argileux (322, 352).

³⁵ Poz-125664, 965 +/- 30 BP, 1018 AD-1155 AD (cal. 2 sigma); Poz-125665, 710 +/- 30 BP, 1256 AD-1385 AD (cal. 2 sigma).

³⁶ Wiblé 1988. Bridel 2019, pp.58-62.

radiocarbone entre le 7° et le 9° siècle³⁷. Dans la zone fouillée en 2019, deux autres sépultures isolées ont été découvertes (**Relevé 13**), l'une au nord-ouest (**489**), creusée dans la route 2 (**Fig.11**) l'autre au sud-est, dans les ruines du bâtiment **B1** (**256**) (**Fig.12**). La tombe **256** est datée au radiocarbone entre la fin du 7° siècle et la fin du 9° siècle³⁸.

Deux petits bâtiments semi-enterrés en matériaux légers sont construits dans les ruines de l'insula 16³⁹. Leur datation précise demeure impossible. Sans une élaboration des données de terrain des fouilles de 1986-1987, on ne peut établir avec exactitude les liens chronologiques, voire structurels entre les tombes et les bâtiments en matériaux légers.



Fig.12 – Au premier plan, la tombe à inhumation 256 (phase 2). Vue en direction du nord-ouest.

6.8 Phase 3 (Moyen Age – Epoque moderne)

Au cours du Moyen Age ou de l'Epoque moderne, l'ensemble du secteur est progressivement recouvert par des couches dont la nature (prés, remblais, dépôts naturels) n'est pas toujours facile à déterminer⁴⁰. Aux alentours du bâtiment **B2**, la rareté des structures observées (fosses **539**, **607**, **742**) ne permet pas de reconnaître d'activités particulières. L'hypothèse de remblais ou de terre rapportée, voire de prés est privilégiée.

6.8.1 Phase 3A

• Le bâtiment B2 (états 1 et 2)

Le bâtiment B2 est le seul édifice du secteur durant la phase 3A (Relevé 14). Il subit plusieurs transformations au cours de son occupation jusqu'au cours de la phase 4 (états 1 à 3). Il n'en subsiste que la cave semi-enterrée (2.1), au plan légèrement trapézoïdal (dimensions intérieures: 5,60 m à 5,90 m sur 6,25 m à 5,50 m) (**Fig.13**). Ses murs liés au mortier et d'une épaisseur comprise entre 0,60 m et 0,90 m sont conservés sur une hauteur de 1,60 m (M192, M219, M223, M260). Des niches sont aménagées dans les murs M208 et M223 (209 et 766). Elles sont larges de 0,60 m (209) à 0,75 m (766) et leur profondeur n'excède pas 0,50 m⁴¹. Leur hauteur n'est plus conservée (hauteur minimale 0,35 m pour 209). Une grande dalle disposée à plat forme la base des niches⁴². La différence d'altitude entre la dalle 222 qui marque très probablement le niveau de circulation extérieur et la base de la niche **209** est importante (près de 0,70 m). En raison



Fig.13 – La cave du bâtiment B3 en cours de fouille. Vue en direction du nord-ouest.

³⁷ Bridel 2019, p.60.

³⁸ Poz-124752, 1210 +/- 30 BP, 695 AD-891 AD (cal. 2 sigma).

³⁹ Wiblé 1988

⁴⁰ Ces couches sont constituées de silt sableux ou argileux, brun gris à brun verdâtre, plus ou moins compact, contenant des gravillons, plus rarement des nodules de tuile, du mortier fusé ou encore des fragments de mortier (017 à 020, 049, 127, 141, 142, 146, 525, 540, 542, 543, 694, 695, 697).

⁴¹ On ne connaît pas la profondeur d'origine de la structure **209** au cours de la phase 3A, en raison de la construction en 3B du mur **M260**. La structure **766** n'est pas traversante.

⁴² L'hypothèse de soupiraux doit être exclue. La base des deux structures est plate et non pas en abat-jour.

de l'arasement des murs, on ne peut déterminer la hauteur intérieure de la cave. Il est toutefois envisageable de restituer un plafond plat à solives apparentes soutenant un plancher.

L'accès à la cave s'effectue en empruntant une descente de cave extérieure, construite à l'angle sud du bâtiment, longue d'environ 3,20 m et large d'environ 1,80 m (2.2). Le mur M261 forme sa paroi nord-ouest de la descente de cave, tandis que le prolongement du mur M223 constitue sa paroi sud-est. Il ne subsiste de l'escalier 745 que deux marches constituées de grandes pierres plates agencées sans liant (340). Les piédroits de l'entrée 370, large d'environ 1,55 m, sont constitués de blocs anguleux incorporés verticalement dans les murs M208 et M223 (Fig.14-15). Le cadre en bois de la porte a été récupéré. La dalle 222 (0,70 m sur près de 1,40 m) correspond probablement à la première marche de la descente de cave.



Fig.14 – La descente de cave du bâtiment B2 (phase 3A). Il n'en subsiste plus que deux marches (340) et les piédroits de l'entrée (370). La niche 209 est aménagée dans le mur M208. Vue en direction du sud-ouest.

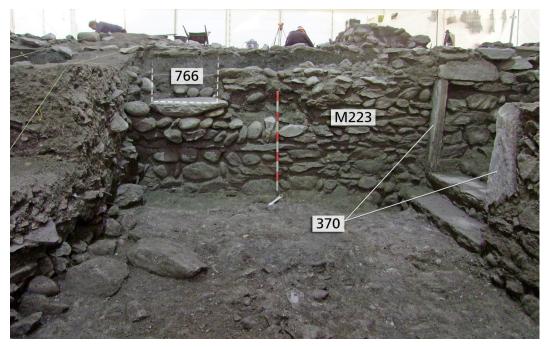


Fig.15 – La cave du bâtiment B3 (phase 3). A droite, l'entrée 370. La niche 766 est aménagée dans le mur M223. Vue en direction du sud-est.

A l'intérieur de la cave (**2.1**), une couche compacte et indurée, faite d'un mélange de silts grisâtres et ocres, de graviers et de mortier fusé (**408**), constitue le sol en terre (état 1). Au cours de la même phase, il est remplacé par un dallage fruste (**744**), en grande partie récupéré (état 2). Disposée au centre de la cave, la pierre plate **751**⁴³ sert probablement de base à un poteau. L'absence de fondations et l'installation sommaire de la base **751** indiquent que le poteau a servi de support pour un aménagement intérieur (garde-manger ou cloison)⁴⁴.

· Un bâtiment médiéval ?

L'absence de mobilier archéologique ne permet pas de dater la construction du bâtiment **B2**. Son insertion stratigraphique, postérieure aux couches formées au cours des phases 2 et 3, dont l'une est datée entre le 11° et le 14° siècle (voir chapitre 7.7), indique qu'il pourrait avoir été construit vers la fin du Moyen Age déjà. Le mobilier archéologique provenant des remblais ainsi que des couches d'occupation à l'intérieur de la cave (voir chapitre suivant 7.8.2) démontre qu'il a perduré jusque à la fin de l'Epoque moderne. Il correspond à un type de maison d'habitation caractéristique du Valais Central, avec cave semi-enterrée surmontée d'une « salle » également maçonnée et d'un étage en bois, appelé la « chambre »⁴⁵. Plusieurs bâtiments de ce type, datant de l'Epoque moderne, voire de la fin du Moyen Age, étaient encore visibles en Valais à la fin du 20° siècle⁴⁶.

6.8.2 Phase 3B

Transformation du bâtiment B2 (état 3)

A l'intérieur de la cave (2.1), le pavement 744 est en grande partie récupéré, avant que le sol ne soit surélevé par des remblais, dont la surface a servi de niveau de circulation⁴⁷. Le poteau central a probablement été démonté au même moment. L'escalier de la descente de cave (745) est en grande partie démantelé et remplacé par une rampe d'accès (735), constituée des mêmes remblais (notamment 189). Ils ont livré de la céramique datant du 17°-18° siècle (189, 335, 355). Huit monnaies, des demi-batz valaisans frappés au 17° siècle, ont été retrouvées à la surface de la couche 355, dans le coin oriental de la cave. Elles faisaient probablement partie d'une bourse déposée ou égarée à cet endroit. L'aménagement d'une rampe d'accès et la possible disparition du poteau central pourraient indiquer une nouvelle affectation du local.

C'est probablement au cours de la même phase qu'une annexe semi-enterrée est construite au sud-ouest du bâtiment B2 (M220, 221, 260) (2.3) (Relevé 15). Le local 2.3 présente un plan légèrement trapézoïdal de petites dimensions (dimensions intérieures 2,60 m sur 3 m). L'accès au local s'effectue en empruntant la rampe conduisant à la cave (735), puis en franchissant une entrée percée dans le mur M261 (348) ainsi qu'une marche faite d'une seule dalle (339). La surface du terrain naturel (dépôts naturels 1), non aménagée, a manifestement servi de niveau de circulation et des couches de silts brun gris à gris verdâtre formant des litages plus ou moins compacts (241, 242) correspondent à l'occupation et au piétinement à l'intérieur du local.

6.9 Phase 4 (Epoque moderne)

Au cours de la phase 4, un nouveau bâtiment (B3) est construit directement au sud du bâtiment B2, qui est également agrandi (Relevé 16). Les terrains alentours sont peut-être dévolus à des activités agricoles ou pastorales.

Dimensions: environ 0,40 m sur au minimum 0,30 m; épaisseur: environ 0,10 m.

⁴⁴ EGLOFF, EGLOFF-BODMER 1987, p.135, Fig.170.

⁴⁵ EGLOFF, EGLOFF-BODMER 1987, pp.243-263.

⁴⁶ EGLOFF, EGLOFF-BODMER 1987, pp.243-263.

⁴⁷ Couches: 188, 189, 335, 355, 358, 376, 735.

6.9.1 Le bâtiment B2 (état 4)

• La cave (état 4)

Le sol de la cave est surélevé par l'apport de nouveaux remblais⁴⁸, dont le niveau de circulation est matérialisé par quelques petites pierres plates, disposées horizontalement (362). La rampe **735** semble avoir été conservée.

· L'espace 2.4

Le terrain situé au sud-ouest du bâtiment **B2** a nécessité avant la construction des murs **M207** et **M495** d'être nivelé ou assaini par la mise en place du remblai 411. Seul l'angle formé par les deux maçonneries est conservé et on ignore si l'espace ainsi délimité est un local, un appentis ou un mur de clôture (**2.4**). A l'intérieur de cet espace, le remblai 411 a aussi servi de niveau de circulation. La zone rubéfiée **412** correspond à l'emplacement d'un foyer de forme quadrangulaire (environ 0,40 m sur 0,80 m), sans aménagement particulier, adossé contre le parement sud-est du mur **M207**.

· Abandon progressif et démantèlement du bâtiment B2

Une fosse, creusée dans la descente de cave du bâtiment **B2** (**332**), près du seuil **222**, contient le squelette complet et recroquevillé d'un animal de rente (herbivore) malade et impropre à la consommation. Son inhumation à cet emplacement semble indiquer que le bâtiment **B2** était en voie de désaffectation au cours de la phase 4. L'absence de murs effondrés à l'intérieur de la cave semble indiquer que le bâtiment **B2** a été probablement démantelé (749) et que la cave a ensuite été remblayée (190, 191).

6.9.2 Le bâtiment B3

Le bâtiment **B3** est construit sur un terrain présentant une légère pente du sud-est vers le nord-ouest (environ 4%)⁴⁹, qui a nécessité d'être excavé au sud-est jusqu'à une profondeur d'environ 0,60 m (767). Le fond de l'excavation a ensuite été nivelé par l'apport de remblais avant l'installation des sols⁵⁰. Les murs de la partie nord-ouest du bâtiment ont été construits sans assainissement préalable du terrain. Ce n'est qu'après la construction des maçonneries que les espaces intérieurs, du moins une partie d'entre eux, ont été remblayés afin de préparer l'aménagement des sols⁵¹. Les remblais ont livré de la céramique datée de l'Epoque moderne (246, 345), ce qui permet de situer la construction du bâtiment **B3** au cours du 17^e ou du 18^e siècle, au plus tard au début du 19^e siècle⁵². Il est occupé jusqu'au cours de la phase 5. Certains locaux subissent plusieurs transformations (états 1 à 3).

Seuls l'angle nord ainsi que la façade nord-est du bâtiment **B3** sont conservés (**Relevé 16**)⁵³. Toutes les maçonneries sont liées au mortier. Alors que sa façade nord-ouest est construite directement contre la façade sud-est du bâtiment **B2**, sa façade sud-est est alignée sur l'actuelle rue de la Délèze, qui existait probablement déjà au cours de la phase 4. Sa façade sud-ouest (**M218**) prolonge le mur **M495** (espace **2.4**). Il présente ainsi un plan trapézoïdal, long de 19 m et large de 18 m. Au moins cinq locaux sont reconnus (**3.1** à **3.5**). Le fort arasement des vestiges empêche de proposer une restitution de son élévation.

⁴⁸ Couches: 333, 334, 356, 357, 359, 360.

⁴⁹ Stg33: 469,50 m; stg31: 468,90 m.

Remblais: 215, 345, 421, 750.

⁵¹ Remblais: 210, 246, 248, 249, 251.

⁵² Remblais 246 (K9657) et 345 (K9647).

La partie sud-ouest du bâtiment **B3**, à savoir l'espace **3.5**, a été entièrement détruite lors de la construction d'un immeuble en 1987 au numéro 9 de la rue de la Délèze.

Au nord-est du bâtiment, le mur maçonné **M314**, long d'environ 3,50 m, a été construit à une distance d'environ 1,30 m parallèlement à la façade du bâtiment **B3**. Ses deux extrémités forment des piédroits au niveau de l'angle formé par les murs **M218** et **M201** et de l'entrée **365**. A l'instar de nombreuses maisons rurales valaisannes, le mur **M314** pourrait soutenir un escalier extérieur conduisant à un étage ou à une galerie⁵⁴.

• Le local 3.1

Situé dans la partie nord-ouest du bâtiment, le local **3.1** présente un plan trapézoïdal (longueur indéterminée ; largeur d'un peu plus de 4 m) (**Fig.16**). L'accès à la pièce s'effectue en franchissant l'entrée **365** aménagée dans la façade nord-est (**M201**). Plusieurs bases empierrées (**257**, **297**, **298**) servent vraisemblablement à soutenir des solives pour un plancher, entièrement récupéré par la suite. La fonction de la pièce reste indéterminée.

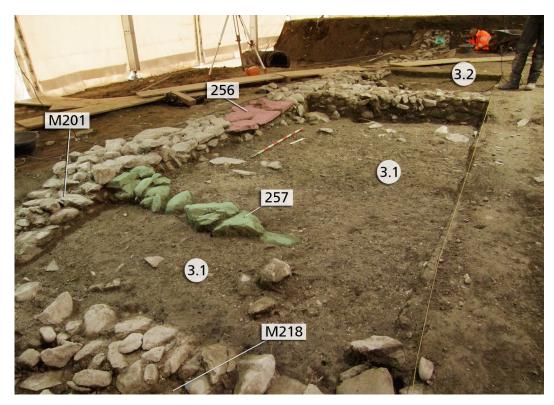


Fig.16 – Le bâtiment B3 (phase 4). Au premier plan, le local 3.1. On y distingue notamment l'une des bases empierrées (257), destinées probablement à soutenir un plancher. L'accès au local depuis l'extérieur s'effectue en passant par l'entrée 365, aménagée dans le mur M201. A l'arrière-plan, le local 3.2. Vue en direction du sud-est.

• Le local 3.2

On ignore si l'accès à la pièce **3.2** s'effectuait depuis le sud-est en traversant le local **3.3** ou **3.4** ou si une entrée était aménagée dans la partie nord-ouest du mur **M202**. Une paroi mitoyenne en matériaux légers (boiserie ?) (**769**) est restituée entre les locaux **3.2** (plancher) et **3.3** (pavement), en raison des sols différents. Une grande pierre plate (**200**) sert de base pour un poteau ou un pilier, en lien avec la paroi **769** ou pour un éventuel montant de porte en bois. La pièce **3.2** présente un plan trapézoïdal (dimensions intérieures de 3,50 m sur environ 6,50 m). A l'instar du local **3.1**, la présence de bases empierrées (**198, 247, 255, 306**) incite à restituer un plancher, entièrement récupéré par la suite. On ignore sa fonction.

· Le local 3.3

Le local **3.3** est un couloir large d'environ 1,60 m, le long du mur **M202**, s'ouvrant probablement sur la rue de la Délèze, au sud-est. Aucune trace de porte n'est conservée. Un pavement fait de galets disposés de chant constitue le sol de l'espace **3.3** (**212**). Une paroi en matériaux légers sépare le couloir **3.3** du local **3.4** (**768**), dont il ne subsiste que le négatif laissé par le pavement **212**.

· Le local 3.4

Large d'environ 2,50 m, seule une surface très restreinte du local **3.4** a été fouillée. Sa fonction reste indéterminée. A l'instar de la cloison **768**, l'espace **3.4** est peut-être fermé au nord-ouest par une paroi en matériaux légers (**769**). Aucun sol n'est conservé. Constitué de pierres anguleuses, le remblai **244** a peut-être servi à l'installation d'un plancher.

6.9.3 Evolution du bâtiment B3

Sans qu'il ne soit possible de les dater (phase 4 ou 5), des aménagements ponctuels sont réalisés dans les locaux **3.3** et **3.4** (états 2 et 3) (**Fig.17**). Ils ne forment plus qu'un seul espace (3.6) après le démontage de leur cloison mitoyenne. Le sol pavé **212** est recouvert par des remblais (394, 432, 762, 763), dont la surface a probablement servi de niveau de circulation. Une fosse profonde d'environ 0,20 m et large d'environ 1 m est aménagée le long du parement nordouest du mur **M201** (**770**). Elle est délimitée au sud-ouest par une bordure empierrée faite de dalles posées de chant (**216**). Le fond est incurvé et recouvert d'une fine chape de mortier (**423**). Elle a vraisemblablement servi de cuve de stockage pour des denrées alimentaires ou pour y encastrer un coffre en bois⁵⁵. Il n'est pas possible de dire si la structure **771** a, elle aussi, servi de cuve de stockage. Le fossé **771**, non aménagé, profond de 0,20 m et large de 0,90 m, longe au sud-ouest la bordure **216**. Sa fonction demeure inconnue. Les autres pièces du bâtiment ne semblent pas avoir subi de transformations particulières.

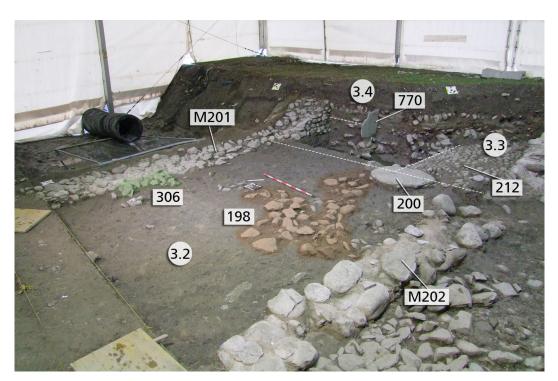


Fig.17 – Le bâtiment B3 et les locaux 3.2 à 3.4 (phase 4, état 2). Le local 3.2 est probablement pourvu d'un plancher, dont il ne subsiste que les socles en pierres sèches (notamment 198 et 306). Le local 3.3 est pavé (212). Le local 3.4 est équipé d'une cuve de stockage (770). Vue en direction du sud-est.

20 20

6.9.4 Des activités agricoles en périphérie de la ville ?



Fig.18 – Au premier plan, le puits 492 (phase 4). Vue en direction du nordouest.

Il n'existe pas de liens structurels ni stratigraphiques directs entre les bâtiments **B2**, **B3** et plusieurs structures hydrauliques (puits **492**; canal maçonné **772**; canal en bois **630**). En raison de leur insertion stratigraphique et de l'altitude d'arasement des vestiges, les structures hydrauliques ont été attribuées à la phase 4.

Il est possible que le puits **492** (**Fig.18**) ait alimenté en eau le canal en bois **630**, situé 32 m au nord-ouest⁵⁶, dont il ne reste plus que le négatif laissé par les pierres de calage (**Fig.19**)⁵⁷. La canalisation **772**, formée par les murs **M438** et **M43**, présente un fond non aménagé et une couverture dallée, partiellement endommagée par les bras de rivière successifs **758** (dépôts naturels **5**) (**Fig.20**). Aucune trace de la cana-

lisation n'a été observée plus au nord-ouest. Le bras de rivière **758** l'a peut-être entièrement arrachée, à moins qu'elle ne se prolongeait sous forme d'un fossé creusé en pleine terre. Au sud-est, le canal maçonné **772** se poursuit manifestement en direction de l'actuelle rue de la Délèze. Il peut s'agir d'un égout déversant les eaux usées hors de la ville ou d'un canal d'adduction destiné à l'irrigation ou à l'alimentation d'un ouvrage hydraulique (moulin ?)⁵⁸.

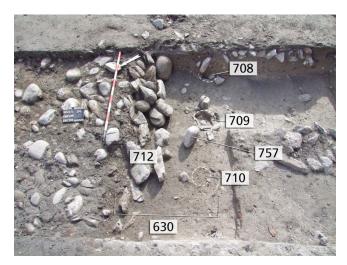


Fig. 19 – Détail de la canalisation 630 (phase 4). Les pierres disposées de chant servaient à caler un coffrage en bois. Vue en direction de l'ouest.



Fig.20 – Vue générale en direction du nord-est de la canalisation 772 (phase 4).

Au nord-est, les fossés longitudinaux et rectilignes **727** et **728** (largeur : 2,50 m ; longueur : 9,50 m ; profondeur : 0,80 m à 1 m), au comblement très sableux (**Fig.21**), sont identiques à des fossés médiévaux ou modernes, observés en 2018 entre les *insulae* 17 et 18⁵⁹. Les fosses **523** et **555** leur ressemblent également. Ces fossés ont peut-être servi à des cultures

Profondeur minimale du puits **492** : 2,40 m. Le fond du puits, situé probablement plus bas que le fond de fouille, n'a pas été atteint.

Le mauvais état de conservation de cette structure ne permet pas de déterminer le pourcentage de la pente. La pente générale du terrain suggère un écoulement de l'eau du sud-est vers le nord-ouest.

Le mauvais état de conservation de cet ouvrage ne permet pas de déterminer le pourcentage de la pente. La pente générale du terrain incite à proposer un écoulement de l'eau du sud-est vers le nord-ouest.

⁵⁹ PACCOLAT, MARET 2018.



Fig.21 – Des fossés remplis de sable fin sont aménagés au cours de la phase 4 (notamment 727, 728). Ils pourraient avoir servi à des fonctions agricoles ou horticoles. Vue en direction du nord-est.

maraîchères ou horticoles nécessitant l'installation d'un système d'irrigation alimenté par un puits et des amenées d'eau.

La sédimentation observée dans le secteur, faite principalement de silts fins, sableux, argileux ou gravillonneux, brunâtres à grisâtres, d'une dureté variable, et contenant parfois des petits fragments de tuile, reste difficile à caractériser⁶⁰. Il est probable que ces couches soient liées à la formation et à l'exploitation de terres agricoles.

6.10 Phases 5 A-B (19e-20e siècle) et phase 6 (21e siècle)

Il n'existe pas de liens structurels directs entre les bras de rivière successifs **758** (dépôts naturels **5**) et les transformations du bâtiment **B3** (phase 5A) (**Relevé 17**). La violence de l'événement, qu'il soit ou non lié à la débâcle du Glacier du Giétroz en 1818, a sans doute impacté les bâtiments situés à proximité. Les photographies aériennes permettent également de retracer en partie l'évolution du quartier au cours du 20e et du 21e siècle 61. L'espace situé au nord des bâtiments **B3** et **B4** est réservé aux vergers et aux jardins jusqu'à l'aménagement d'un parc public et du complexe sportif du Midi au 21e siècle (phase 6).

6.10.1 Le bâtiment B3

Sur les photographies aériennes des années 1930, le bâtiment **B3** présente une superficie réduite (**Fig.22**) (phase 5A)⁶². La façade nord-ouest a été abattue à une date inconnue et reconstruite plus au sud-est, réduisant ainsi considérablement le volume du bâtiment. Les différentes toitures semblent également indiquer plusieurs corps de bâtiment ou des annexes.

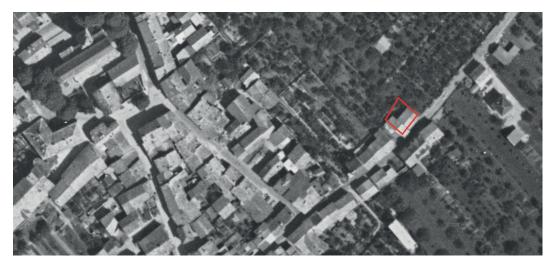


Fig.22 – Photographie aérienne de Martigny prise en 1935 (© Swisstopo). La limite du bâtiment B3 au cours de la phase 4 est indiquée en rouge.

⁶⁰ Couches: 004 à 006, 016, 030, 048, 126, 140, 164, 521, 522, 533.

⁶¹ Photographies aériennes de l'Office fédéral de la topographie, Swisstopo. Ressource en ligne : https://www.swisstopo.admin.ch.

Swisstopo. Ressource en ligne: https://www.swisstopo.admin.ch.

Dans le local **3.6**, la cuve de stockage **770** est démantelée et, à l'instar de la fosse **771** (424), remblayée. Un nouveau pavement est installé (**425**). La bordure empierrée **216** n'est pas démontée, mais sert de bordure à un fossé ou à un caniveau (large d'environ 0,50 m), délimité par une planche, dont il ne subsiste que le négatif (**764**). Il est ensuite remplacé par un caniveau maçonné en ciment (**427-428**) large d'environ 0,30 m. Ces travaux ont vraisemblablement eu lieu au cours du 19^e siècle. Divers aménagements en béton (non documentés) ont également été réalisés (phase 5B), avant que le bâtiment **B3** ne soit détruit entre 1950 et 1956⁶³.

6.10.2 Le bâtiment B4

Le bâtiment **B4** a été construit entre la fin des années 1930 et le début des années 1940 (phase 5A-B)⁶⁴. Ses fondations liées au ciment supportaient une élévation en bois. Il a été démoli quelques années avant les travaux de construction du garage souterrain en 2019.

7. UN PREMIER BILAN

· Bilan des fouilles de 2019

Six phases allant de la période romaine (phase 1A à E) jusqu'à nos jours (phase 6) ont été identifiées. Hormis deux routes (routes 1 et 2), les rares vestiges situés en périphérie de la ville romaine restent difficiles à caractériser. Alors que la route 1, qui prolonge la *Rue de la Basilique*, constitue probablement l'une des routes d'accès à la ville (phase 1A), la route 2 semble desservir les propriétés de l'*insula* 16 (phase 1B). La présence à l'est de l'*insula* 16 du bâtiment isolé **B1** (phase 1D) signale un développement périurbain en dehors du tissu orthogonal de la ville. Le bâtiment **B1** semble occupé jusqu'à la fin du 4e siècle, voire au début du 5e siècle. Au cours du haut Moyen Age, des tombes à inhumation sont aménagées parmi les ruines romaines (phase 2).

Le bâtiment isolé **B3**, construit peut-être vers la fin du Moyen Age, est occupé au cours de l'Epoque moderne. Les alentours sont probablement dévolus aux activités agricoles et pastorales. Avec la construction du bâtiment **B4**, le bâtiment **B3** est progressivement intégré dans le tissu urbain moderne qui se développe le long de l'actuelle Rue de la Délèze (phase 4). Au début du 19^e siècle, le bâtiment **B4** subit d'importantes modifications (phase 5). Il n'est pas impossible qu'un événement naturel en ait été la cause (débâcle du Glacier du Giétroz ?). Les alentours sont transformés en vergers et en jardins. Au cours des 20^e et 21^e siècles, les bâtiments sont détruits pour laisser place à de nouveaux immeubles et les vergers sont remplacés par un parc public (phase 6).

· Quelques perspectives de recherche

La reprise des données de terrain des fouilles anciennes de *l'insula* 16 (fouilles de 1986-1987) permettrait de déterminer les limites d'origine de la ville antique et préciser son développement. La présence de structures liées au rite de l'incinération datant du milieu du 1^{er} siècle après J.-C. dans l'emprise de l'*insula* 16 incite à une réflexion sur les origines du quartier. L'étude du grand nombre de tombes à inhumation (pas moins d'une trentaine) ainsi que l'analyse de deux bâtiments en matériaux légers, peut-être contemporains des sépultures, découverts lors des fouilles de 1986-1987, contribueraient à la compréhension de l'évolution de cette partie de la ville antique au cours de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age.

⁶³ Swisstopo. Ressource en ligne: https://www.swisstopo.admin.ch.

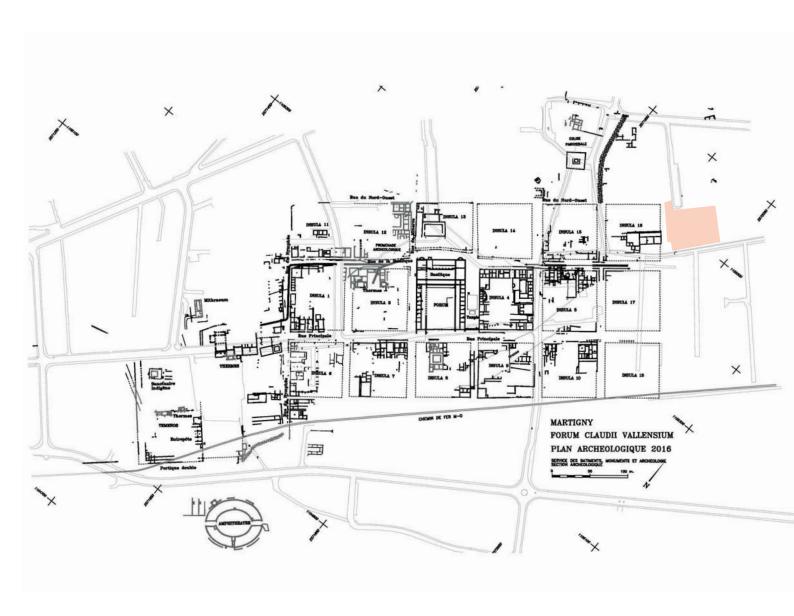
Swisstopo. Ressource en ligne: https://www.swisstopo.admin.ch.

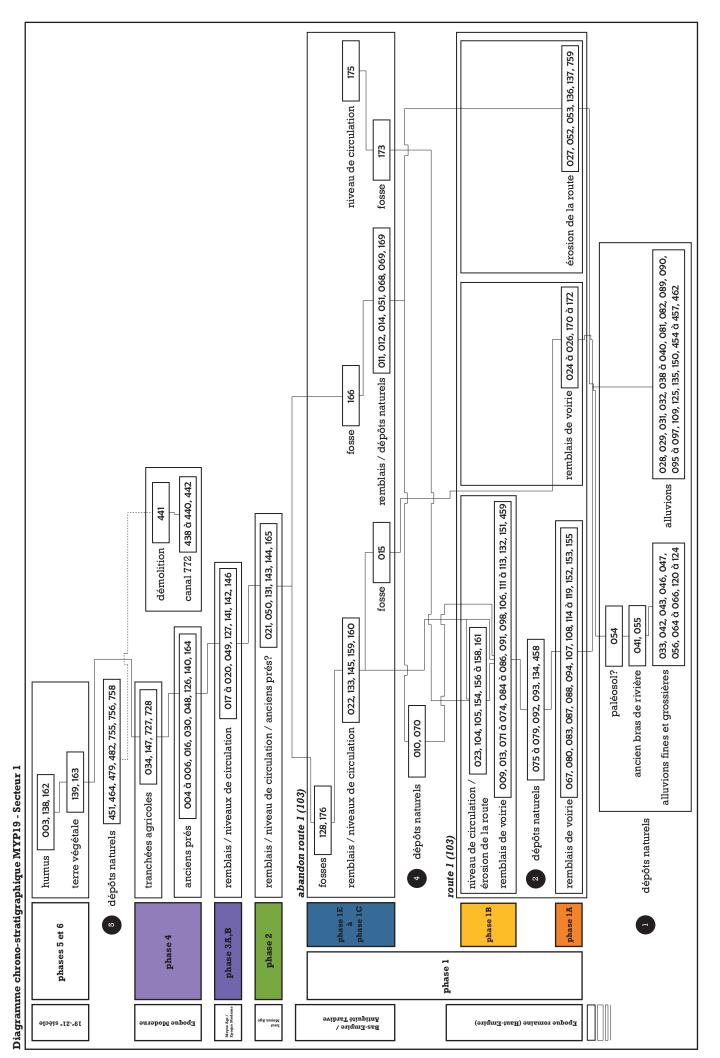
8. BIBLIOGRAPHIE

Bridel 2019	Bridel C., Les tombes à inhumation du Bas-Empire et du Haut Moyen-Age dans les ruines de Martigny / Forum Claudii Vallen- sium, Mémoire de master, Université de Genève, 2019.
Egloff, Egloff-Bodmer 1987	Egloff W., Egloff-Bodmer A., Les maisons rurales du Valais. Tome 1. Le pays. La construction en bois, la maison d'habitation, Bâle, 1987.
GUEX 2020	Guex Marie-Paule, <i>Maison Fondation Ateliers d'Artiste, Grand-Rue</i> 74, St-Maurice. Intervention des 5 et 6 février 2020, Sion, 2020.
FLÜCKIGER-SEILER 2000	FLÜCKIGER-SEILER R., Les maisons rurales du Valais. Tome 2. L'habitation en pierre et la maison concentrée (Val d'Illiez), Bâle, 2000.
Paccolat, Maret 2017	PACCOLAT O., MARET F., <i>Martigny, Insula 9. Fouilles archéologiques 2012-2015. Un premier bilan</i> , Sion, 2017.
Paccolat, Maret 2018	Paccolat O., Maret F., Martigny (My18), La Délèze 18. Fouilles ar- chéologiques (26.03 au 04.04.2018), Sion, 2018.
Wiblé 1988	Wiblé F., « Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1987 », <i>Vallesia</i> XLIII, 1988, pp.205-236.
Wiblé 2002	Wiblé F., « Chroniques des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2001 », <i>Vallesia</i> LVII, 2002, pp.291-323.
Wiblé 2003	Wiblé F., « Chroniques des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2003 », Vallesia LIX, 2003, pp.391-392.
Wiblé 2008	Wiblé F., <i>Martigny-la-Romaine</i> , Fondation Pierre Gianadda, Martigny, 2008.
Wiblé 2013	Wiblé F., « Chroniques des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2013 », <i>Vallesia</i> LXVIII, 2013, pp.340-351 ; pp.352-358.

ANNEXES

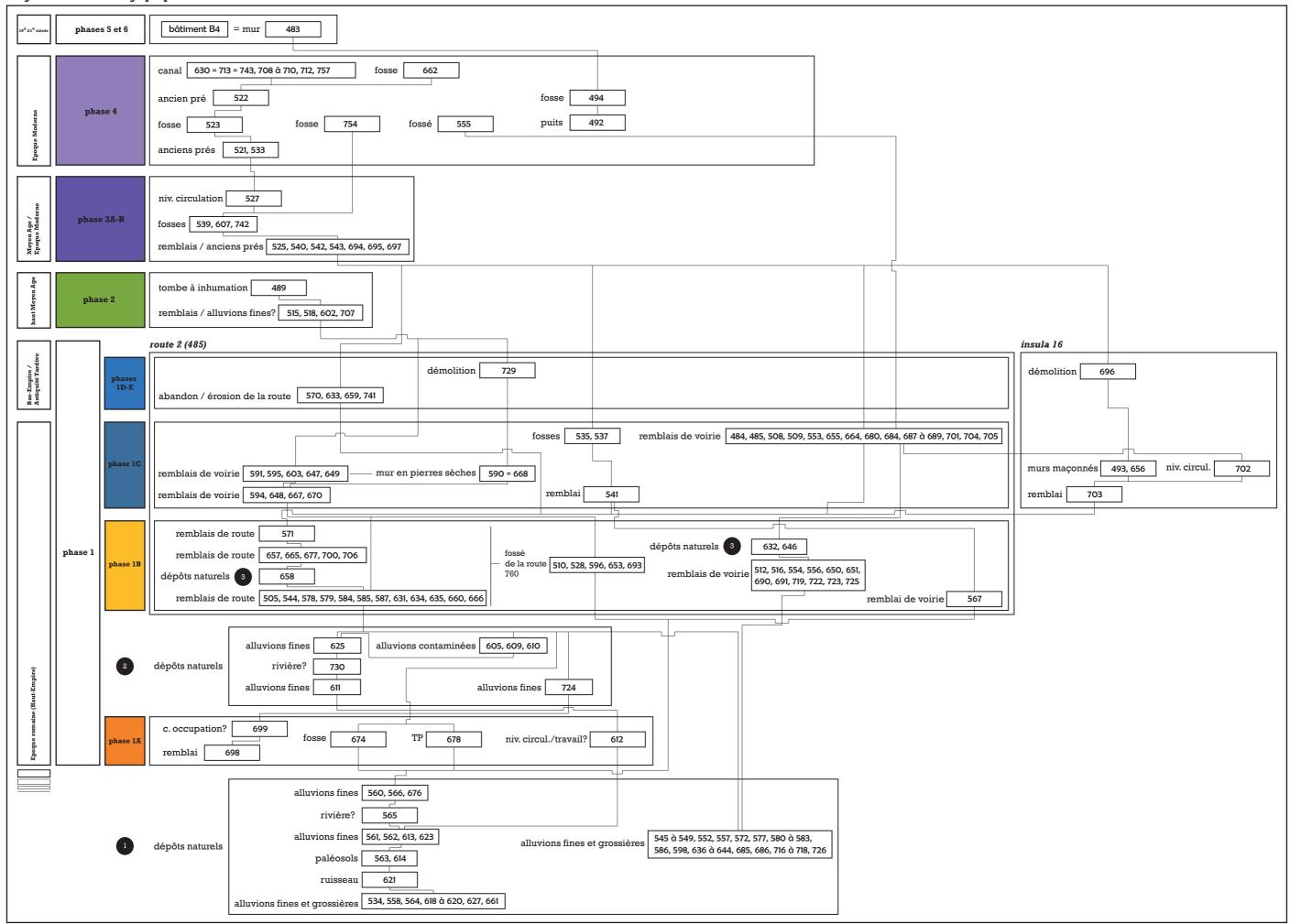
- Liste des unités de terrain (UT)
- Liste des relevés
- Listes des ensembles archéologiques (Complexes (K))





Relevés 2a-c - Martigny, Coin de la Ville (MYP19). Diagrammes chrono-stratigraphiques des secteurs 1 à 3.

Diagramme chrono-stratigraphique MYP19 - Secteur 2 structures et couches diverses 187, 205, 262, 263, 264, 281, 283, 284, 291, 321, 331, 347, 429, 433, 486, 753 phase 6 bâtiment B 3 phase 5B aménagements divers en béton niv. circulation 426 m sol pavé 425 — caniveau 427 remblai 424 phase 5A 267 remblais 394, 422, 432, 762, 763 bâtiment B 2 fosse 431 structures diverses 216, 423, 770, 771 démolition 371 feremblai 190, 191 démantèlement du bâtiment fosse 332 remblais 203, 206 remblais 197, 244 murs 177, 201, 202, 218 seuil 365 structures diverses 198, 200, 212, 213, 247, 255, 257, 297, 298, 306, 768, 769 phase 4 314 niv. circulation 329 remblais 210, 215, 217, 246, 248, 249, 251, 345, 394, 421, 733, 750 remblai 324, 330 niv. circulation et occupation 337, 362 murs 207, 495 foyer 412 excavation 767 remblais 333, 356, 357 = 334, 359, 360, 361, 411 fosse 336 niv. circulation/ remblais et rampe 188, 189, 271, 272, 335, 355, 358, 376 à 380, 735 récupération dallage et escalier 746 murs 220, 221, 260 seuil 339, 348 phase 3 dallage et base 744, 751 murs 192, 208, 209, 219, 223, 261, 370, 766 seuil + escalier 222, 340, 745 sol 408 excavation cave 761 remblais / anciens prés / 252, 285, 322 = 352, 363, 368, 407, 748 tombe à inhumation 256 dépôts naturels? bâtiment B l alentours du bâtiment B l démolition 307, 317, 318 occupation/piétinement 319 remblais / niveau de circulation 350, 366 sol en mortier 320 390 434 niv. circulation 404 sol en mortier 391, 392 murs 315, 316 remblais 409, 410 remblais 286, 308, 309, 310, 313, 405, 414, 731, 736 paléosol? 287, 311, 420 phase 1 dépôts naturels alluvions 312, 397, 413, 419, 737, 738, 773 oute 1 (103) 403 3 dépôts naturels 395, 396 remblais de voirie fossé 418 2 dépôts naturels alluvions fines 436 remblai de voirie 326, 327, 435 193, 194, 195, 230, 253, 277, 288, 384, 385, 399, 401, 402, 549, 732, 734 dépôts naturels alluvions fines et grossières

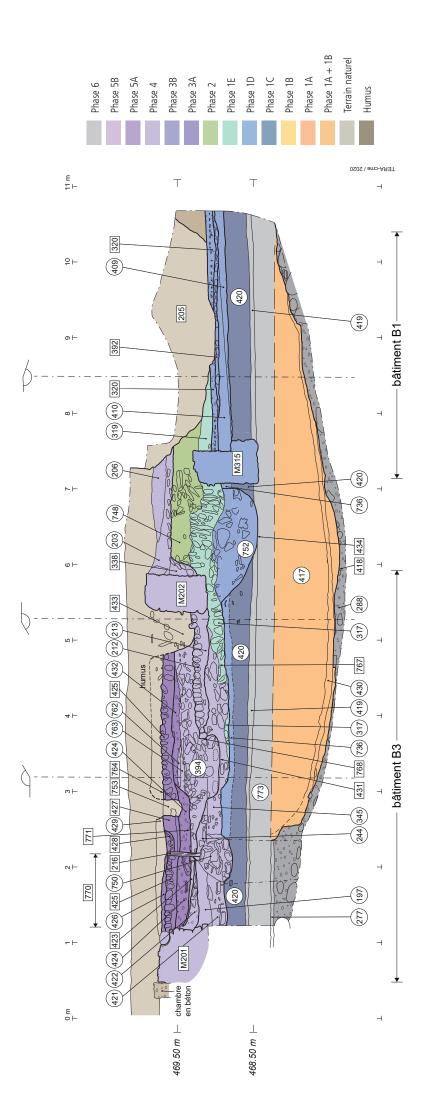




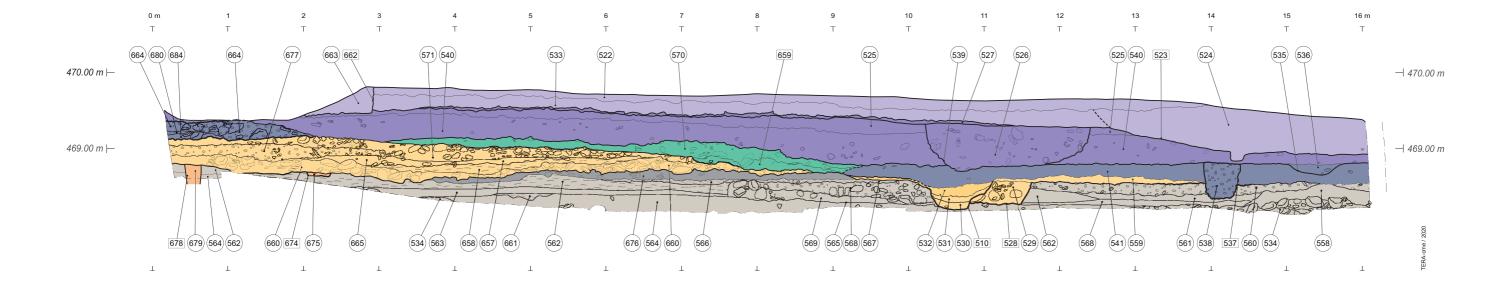
Relevé 3 - Martigny, Coin de la Ville (MYP19). Plan des bâtiments et des profils.

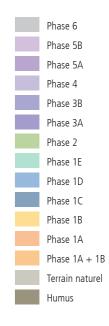


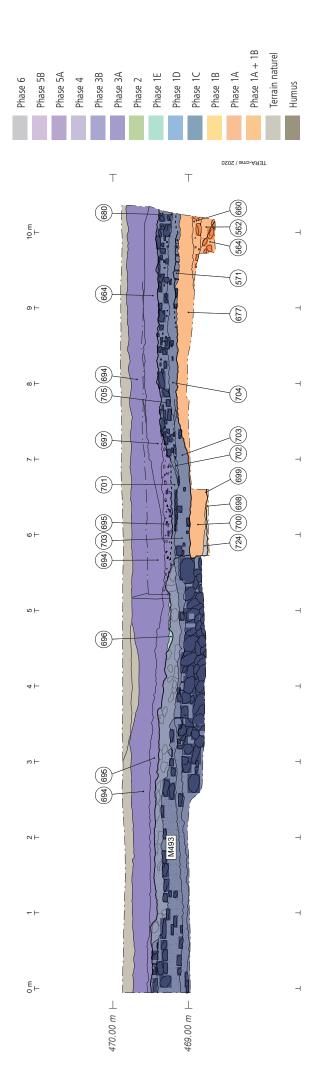
Relevé 4 - Martigny, Coin de la Ville (MYP19). Plan compilé des vestiges.



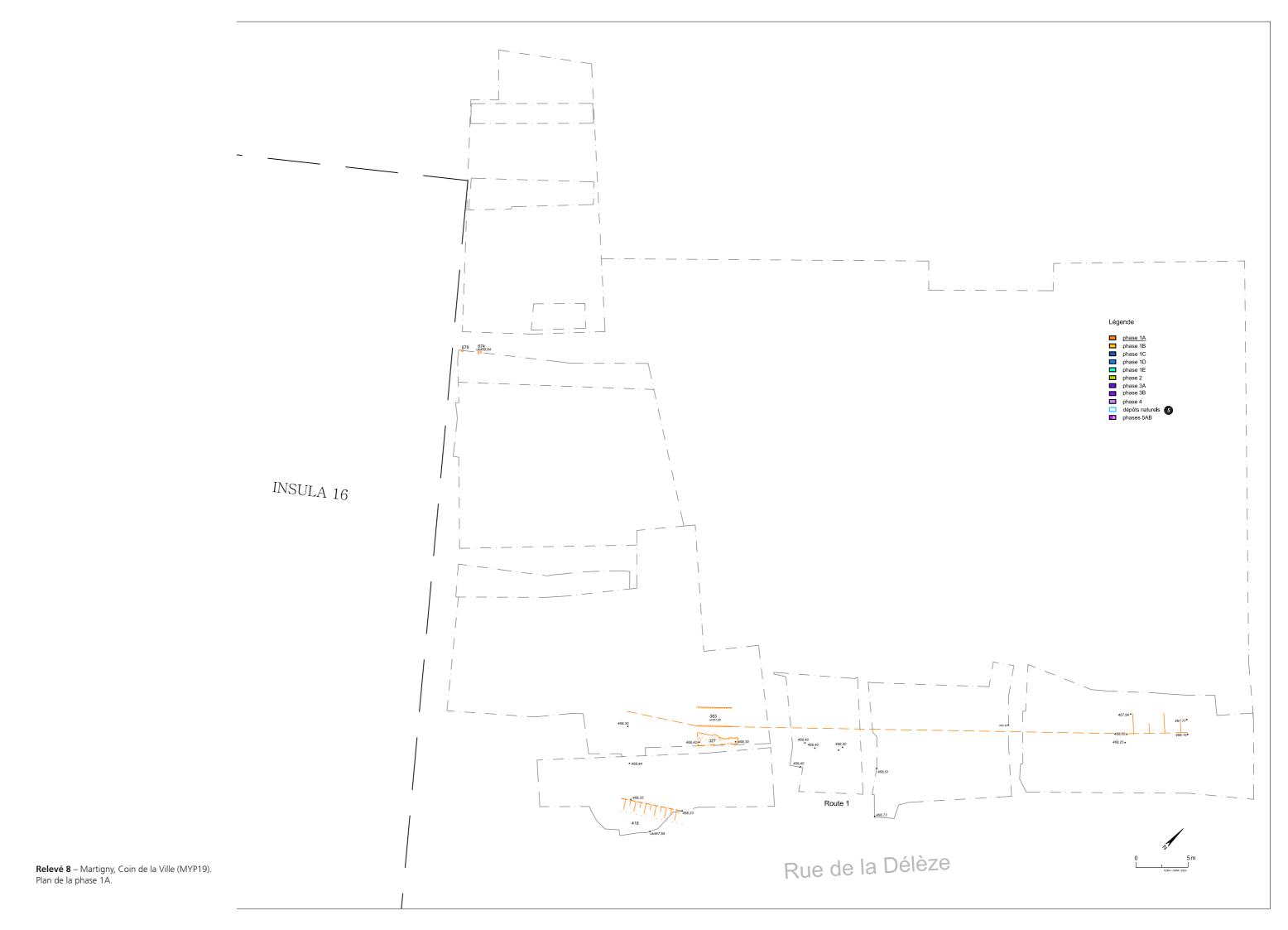
Relevé 5 – Martigny, Coin de la Ville (MYP19). Profil stg33.







Relevé 7 – Martigny, Coin de la Ville (MYP19). Profil stg123.





















EN VILLE

Chantier Sinergy

Fouilles d'urgence (en discontinu du 16 au 27 septembre 2019)



Fabien Maret

décembre 2020



MYE19 MARTIGNY - EN VILLE

FICHE SIGNALÉTIQUE

Commune : Martigny

Lieu-dit : En Ville

District : Martigny

Chantier : Chantier Sinergy

Sigle: MYE19

Coordonnées : CNS 1325 : 2'571'907 / 1'105'565 ; altitude : environ 470 m.

Superficie explorée : environ 30 m²

Parcelle : N°14, 326

Objet : Installation de conduites et construction d'une chambre technique.

Intervention: en discontinu du 16 au 27 septembre 2019

Maître de l'ouvrage : Sinergy Infrastructures SA

Coordination : Office cantonal d'Archéologie (OCA)

Mandataire: TERA Sàrl, Sion

Equipe : Fabien Maret (archéologue responsable) ; Marianne de Morsier Moret (dessinatrice)

Contexte : périphérie de la ville romaine

Datation : époques romaine, médiévale et moderne

Crédit des illustrations : Dessins : M. de Morsier Moret

Photographies: bureau TERA Sàrl, 1950 Sion, sauf indications contraires

Mise en page : Carole Meylan (Bureau Tera Sàrl)

Couverture : Vue générale des tranchées et de l'excavation pour la construction d'une chambre

technique. Vue en direction de l'ouest.

La documentation ainsi que le mobilier archéologique sont déposés provisoirement auprès du mandataire. Le mobilier archéologique n'a pas été traité.

MARTIGNY - EN VILLE MYE19

CONTEXTE DE L'INTERVENTION

Les travaux pour la pose de conduites électriques et la construction d'une chambre technique, au lieu-dit En Ville à Martigny, entre les rues du Simplon et de la Délèze, ont nécessité un suivi archéologique en raison de leur proximité avec la ville antique de Martigny, Forum Claudii Vallensium. Ils se situent en effet au nord de l'insula 16, en périphérie de la ville romaine, et à moins de 50 m au nord-ouest des vestiges mis au jour durant l'hiver 2018-2019 (MYP19). Les travaux ont dans un premier temps été suivis par l'Office cantonal d'Archéologie avant qu'un mandat pour une fouille de sauvetage de trois jours et la poursuite du suivi archéologique des tranchées ne soit octroyé au bureau TERA Sàrl à Sion.

RÉSUMÉ DES DÉCOUVERTES

L'espace confiné dans lequel l'intervention a eu lieu limite fortement la vision en plan des couches et des structures qui y ont été observées. La plupart des vestiges, pour la plupart en creux (fosses, fossés) se recoupent et demeurent difficiles à caractériser et à dater. Le tableau ci-dessous synthétise les découvertes qui ont été regroupées en quatre phases, qui vont probablement de la période romaine jusqu'à nos jours. Le modèle proposé doit encore être validé par l'étude du mobilier qui n'a pas encore été analysé.

Phases	Dépôts naturels	Description	Datation
PHASE 4		Démolition du bâtiment	20e - 21e siècle
PHASE 3B		Le bâtiment perdure au 20e siècle (maçonnerie M059).	20e siècle
PHASE 3A		Bâtiment avec cave (M057-M058) et mur de parcelle (M005) (?).	Epoque moderne / ère industrielle
PHASE 2		Fossés 012, 006, 009; diverses structures en creux.	Moyen Age / Epoque moderne?
	dépôts naturels 2	Alternance d'alluvions fines.	
PHASE 1		Paléosol (033)?	Epoque romaine?
	dépôts naturels 1	Alluvions fines.	

Martigny, Chantier Sinergy (MYE19). Tableau synthétique des découvertes.



Fig.1 – Martigny, chantier Sinergy. Vue générale des tranchées et d'une excavation pour l'installation d'une chambre technique. Vue en direction du nord.

MYE19 MARTIGNY - EN VILLE

Antérieure à toutes les couches et structures archéologiques, la couche 033, d'une puissance d'environ 3 cm, faite de silt argileux, gris bleuté à gris vert foncé et contenant de rares nodules de bois calciné, pourrait correspondre à un paléosol. L'altitude à laquelle il se trouve (environ 469.00 m) correspond à celle à laquelle ont été érigés les vestiges d'époque romaine localisés à moins de 50 m au sud-est, ce qui pourrait signifier qu'il leur est contemporain (phase 1). Une succession de dépôts naturels dont la puissance atteint 1 m (dépôts naturels 2) recouvre par la suite le paléosol.

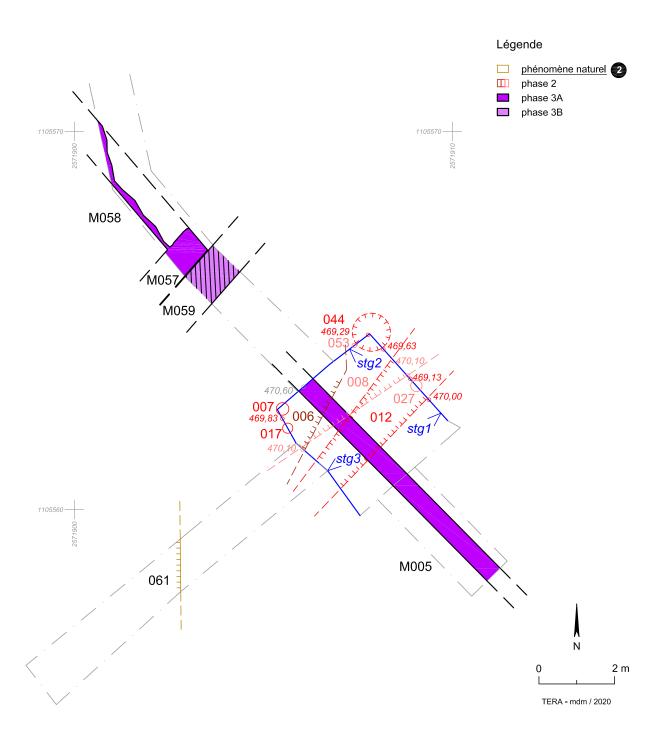
Les fossés successifs **012**, **006** et **008**, rectilignes et orientés sud-ouest nord-est, ont été creusés à la surface des dépôts naturels 2 (entre 470,00 m et 470,15 m) (phase 2). Parmi eux, le fossé **012** est celui pour lequel nous disposons le plus d'informations. Profond d'environ 0,80 m et large de 1 m à 1,40 m, il a été régulièrement entretenu comme l'indiquent des traces de curage (042). Du sable et du silt en alternance et présentant des traces d'oxydation (023 à 026, 039, 041, 046) ont progressivement comblé le fossé, qui pourrait avoir servi à drainer les eaux de ruissellement. Plusieurs structures en creux (trous de poteau et fosses) ont également été creusées à proximité (**007**, **017**, **027**, **044**, **053**). Le niveau d'insertion des fossés, situé 1 m plus haut que les vestiges d'époque romaine mis au jour au sud-est (MYP19), pourrait indiquer qu'ils leur sont postérieurs.

Les murs **M057** et **M058** correspondent vraisemblablement à l'angle oriental d'un bâtiment, dont l'intérieur, comme l'indiquent des restes de crépi au mortier, pourrait correspondre à une cave (phase 3A). Le mur **M005**, plus au sud-est, a été observé sur un tronçon long d'au moins 7 m. Peu fondé (0,30 m) et de faible épaisseur (0,45 m), il pourrait correspondre à un mur de parcelle ou de clôture. Le bâtiment et le mur **M005**, en raison de leur alignement sur la rue actuelle pourraient avoir été construits au cours de l'Epoque moderne. Durant le 20^e siècle, le mur **M057** est doublé ou renforcé par une maçonnerie aux pierres liées au ciment (**M059**) (phase 3B). L'analyse des photographies aériennes du quartier permet de situer la démolition du bâtiment entre 1988 et 1994 (phase 4).

TERA, Fabien Maret



Fig. 2 – Martign, chantier Sinergy. Au premier plan, la maçonnerie liée au ciment M059. A l'arrière-plan, l'angle d'un bâtiment (murs M057 et M058). Vue en direction de l'ouest.



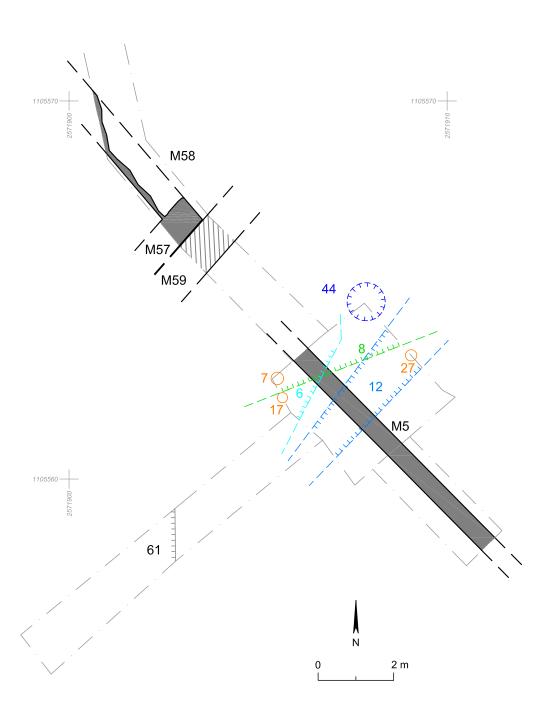
Relevé 1 – Plan compilé des vestiges découverts au lieu-dit Coin de la Ville lors des fouilles de l'hiver 2018-2019 (MYP19) et situation des vestiges découverts en septembre 2019 lors du suivi des tranchées du chantier Sinergy (MYE19).

MARTIGNY, Energie, 2019 MYE19

Chantier "Sinergy"

Plan d'ensemble provisoire des vestiges archéologiques

Ech.: 1/100 19.11.2019/TERA/mdm



Relevé 2 – Martigny (MYE19), Chantier Sinergy. Plan compilé des vestiges.



MARTIGNY

COIN DE LA VILLE - MYP19

Construction d'un parking souterrain

EN VILLE - MYE19

Chantier Sinergy